

Arrondissement de
RAMBOUILLET
Canton de CHEVREUSE
Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation
30/06/2025

Date d'affichage de convocation
30/06/2025

Nombre de conseillers

En exercice : 17

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 9 juillet 2025,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,
Légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la Vice-présidence de Madame Frédérique DULAC.

Présents :

Frédérique DULAC, Magali DOUSSE, Slimane MOALLA, Chrystèle GUILLARD, Arnaud BOUTIER, Yolande GROBON, Anne DEUDON, Jean-Marie THEBAULT, Hayat LAKHYALI, Marc CONGARD, Muriel COINCE, Gasparine MIRABEL

Excusés :

Bertrand HOUILLON, Brigitte BOUCHET, Nathalie SENU, Claire CROIXMARIE, Evelyne COURTECUISE

Date de la séance :

9 juillet 2025

Objet :

Aide facultative n°26/2025

**Aide financière
Factures des activités
périscolaires et dette de
laboratoire**

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

ACCEPTE à Madame _____, domiciliée à Magny-les-Hameaux :
_____, une aide financière pour prendre en charge les factures des activités périscolaires d'un montant de 148,46 € et la dette des frais de laboratoire d'un montant de 70,24 €.

L'aide financière de 148,46 € pour les activités périscolaires sera versée directement à la commune de Magny-les-Hameaux et l'aide financière de 70,24 € sera versée directement au laboratoire.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : **22/07/2025**

Certifié exécutoire le : **22/07/2025**

Le Président du C.C.A.S



Accusé de réception en préfecture
078-267801082-20250722-DCCAS250709A26-DE
Date de télétransmission : 23/07/2025
Date de dépôt en préfecture : 22/07/2025